
LE PAIN SPIRITUEL

En faisant l'aumône du *pain matériel* aux pauvres, ne laissons pas de demander à saint Antoine, pour nous et nos frères, la grâce de Dieu, qui est le *pain spirituel*.

L'union de prières nous fera pratiquer cette seconde charité.

Rien de plus facile que de s'enrôler dans l'*Association universelle* en l'honneur saint Antoine de Padoue, laquelle offre de si nombreuses indulgences à ses membres, et dont nous avons parlé sur notre premier numéro.

Il suffit, nous le répétons, d'envoyer son nom au *Directeur de l'Association*, à Chicoutimi. Nous prions MM. les curés qui ont établi la dévotion à saint Antoine de bien vouloir recueillir les noms et les lui envoyer. Il se chargera d'expédier les listes à Padoue, et, en y arrivant, elles seront déposées sur le tombeau du saint.

Que les abonnés au MESSAGER veuillent bien prier un peu saint Antoine aux intentions recommandées dans notre bulletin. S'ils ont la bonté de nous faire connaître aussi les faveurs qu'ils sollicitent, nous les inscrirons, et ils auront eux-mêmes part aux prières des autres abonnés. Cela peut se faire à peu de frais. Une carte postale suffira.

DEMANDES A SAINT ANTOINE

Faveurs temporelles, 14.—Retour d'un fils à la maison paternelle, 3.—Succès dans une entreprise, 3.—Guérison, 20.—Nouvelles d'un absent, 4.—Grâces spéciales, 11.—Situation convenable, 9.—Conversion d'un fils, 2.—Objets perdus, 3.—Soulagement d'une âme du purgatoire, 2.

Toutes ces suppliques sont accompagnées de promesses de pain.